

Légende

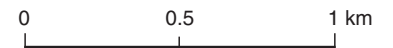
⊙ Point récepteur

Limites

--- Limite de propriété

 L.E.S. existant

 L.E.T. proposé



Source : **DECIBEL**
CONSULTANTS INC.

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Magog — Étude sonore, 2005

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique Bestan à Magog

Étude d'impact sur l'environnement



LOCALISATION DES POINTS
RÉCEPTEURS POUR LA MESURE
DE L'AMBIANCE SONORE

DATE : Juillet 2006

FIGURE : 4.22



PROJET : 05-13751

Tableau 4.24 Résultats sonores aux points de mesures à différentes périodes

Points de mesure	Résultats sonores ¹ (dBA)		
	Nuit (23h00 à 5h00)	Avant-Midi (5h00 à 11h55)	Heure de pause (11h55 à 12h20)
210, Fitch Bay	41	49	49
2020 Ayer's Cliff	39	47	47
Chemin d'accès des camions	38	53	43

Note ¹ : Niveaux sonores arrondis à 1 dBA, réf. : 2×10^{-5} Pa.

Ce tableau démontre qu'aux deux résidences (points sensibles), le bruit ambiant n'a pas diminué de façon significative durant la période de pause du midi. Par conséquent, il est possible de confirmer que pour ces deux points de mesure, la principale source de bruit est la circulation du chemin Ayer's Cliff. Le tableau 4.25 montre des exemples d'ambiance sonore typique.

Tableau 4.25 Ambiance sonore typique

Exemples d'ambiance sonore - source typique *	Niveau sonore global typique
Paysage rural (nuit)	30 db (A)
Paysage rural (jour)	40 db (A)
Route rurale (jour)	50 db (AB)
Route urbaine (achalandée)	65 – 90 db (A)
Aéroport	100 db (A)

* Source: WORLD BANK (1997): Roads and the Environment, a Handbook.

4.3.3.7 Patrimoine culturel

Patrimoine bâti

Selon les données du ministère de la Culture et des Communications, il n'y a aucun bâtiment classé ou d'intérêt dans la zone d'étude (communication personnelle, M. Rock Pinsonneault, mars 1997 *dans* Nove (2000)).

Mentionnons également que la Ville de Magog a récemment adopté nouvelle une Politique culturelle (Ville de Magog, 2005). Celle-ci touche cinq secteurs :

- Bibliothèque et Lettres;
- Arts visuels;
- Histoire et patrimoine;
- Arts de la scène;
- Culture et éducation

Cette politique culturelle s'appuie sur cinq principes directeurs à partir desquelles sont développées cinq grandes orientations et leurs priorités d'action.

Aucune de ces orientations n'influence le présent projet d'agrandissement.

Archéologie

En ce qui a trait à l'archéologie, la zone d'étude se limite à l'environnement immédiat du site, soit la zone qui risque d'être touchée physiquement par le projet. Le ministère de la Culture et des Communications ne recense aucun site archéologique tant pour la propriété Bestan que pour la zone d'étude restreinte.

En fait, les sites connus les plus près sont (communication personnelle, Mme Claudine Giroux, MCCQ, 1999) :

- au nord, près de la pointe Merry, à Magog;
- au sud, au sud-est du lac Lovering;
- à l'est, près du lac Massawippi;
- à l'ouest, près de la baie Channel.

Néanmoins, même si les sites recensés précédemment sont à bonne distance de la propriété de Waste Management, il faut reconnaître les faits suivants :

- Il existe toujours un potentiel « moyen » à proximité du lac Memphrémagog (communication personnelle, M. Rock Pinsonneault, mars 1997). Concrètement, le lac Memphrémagog est un lac qui date de l'époque postglaciaire. Ce caractère particulier concède aux rives et aux terrains limitrophes ce « potentiel moyen »;
- La mention qu'aucun site archéologique connu n'est inclus sur la propriété Bestan ne signifie pas que le site en est exempt. Également, il faut prendre en considération que ce secteur n'a fait l'objet d'aucune fouille jusqu'à présent.

La firme Arkéos a découvert, à l'été 1999, un nouveau site archéologique. Ce site est localisé près de l'intersection de l'autoroute 55 et de la rivière Magog.

Cette découverte fortuite démontre qu'il est raisonnable de concevoir la présence d'autres sites archéologiques dans ce secteur.

Paysages d'intérêt

Le seul paysage d'intérêt identifié au schéma d'aménagement de la MRC et inclus dans la zone d'étude restreinte est celui de la route 247. Cette dernière est qualifiée de route pittoresque et panoramique. Elle permet d'admirer des éléments du patrimoine rural et des paysages naturels et champêtres de grande qualité esthétique. La section suivante porte spécifiquement sur l'analyse du paysage.

4.3.3.8 Paysage

Les données d'inventaire du paysage ont été en grande partie tirées d'une étude réalisée par Arbour, Berthiaume et Beauregard réalisée en octobre 1997 et revues par Vizstudio en 2005, pour tenir compte des modifications récentes du paysage.

Méthode

La méthode du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec intitulée *Guide pour l'aménagement paysager des infrastructures de transport* (1987) a été utilisée dans le cadre de l'inventaire du paysage. La zone d'étude a d'abord été déterminée. Par la suite, le milieu d'insertion (topographie, végétation et type de paysage) de même que le type d'observateurs potentiels a été décrit. La sélection des points et des secteurs d'observation potentiels a enfin été faite.

Identification de la zone d'étude

De façon à englober les observateurs potentiels du site qui résident ou circulent sur les points hauts du chemin Benoit de même que les résidences situées le long de la route 247 et les automobilistes qui y circulent, la zone d'étude a été déterminée à un rayon de 3 km du centre de la propriété Waste Management.

Description du milieu d'insertion et des observateurs

- Topographie

La propriété de Waste Management s'insère dans un paysage caractérisé, en arrière-plan, par une topographie modulée par les monts Orford, Chagnon, Éléphant et Owl's Head dont l'altitude des sommets varie entre 600 et 850 m. En avant-plan, des parcelles agricoles sont occupées sporadiquement par des fermes ou des résidences secondaires. Le site d'enfouissement actuel est donc presque entièrement enclavé par les collines. Il s'agit d'un paysage de forte complexité en ce qui a trait aux caractéristiques topographiques.

- Végétation

Tel que présenté à la section 4.3.2.1 le couvert forestier de la zone d'étude est dominé par des peuplements mélangés à dominance feuillus. La forêt a cependant été passablement perturbée en raison du caractère agricole de la zone d'étude.

Elle est en effet constituée de plusieurs parcelles à différentes phases de régénération. Il s'agit donc d'un paysage de forte complexité en ce qui concerne ses caractéristiques végétales.

À proximité du site, on remarque des parcelles de terres cultivées, des zones boisées mixtes et résineuses de même que des terres en friche. La présence de la végétation arborescente fait en sorte que le site n'est actuellement aucunement perceptible de la route 141 à l'est, et du chemin de Fitch Bay au sud-est (à l'exception du point L sur le chemin de Fitch Bay).

- Composantes construites

Les habitations et autres constructions sont localisées près de la route 141. Il s'agit, en général, de fermettes et de maisons d'un ou deux étages dont l'architecture est typique de l'Estrie et de résidences unifamiliales de construction plus récente et d'inspiration architecturale variée. Ces constructions sont dispersées dans le paysage. Le seul complexe industriel le long de la route 141 est celui de Waste Management.

Le paysage de la zone d'étude est qualifié de faible complexité architecturale.

- Classes d'observateurs

Il existe deux grandes classes d'observateurs du site Bestan : les usagers des routes périphériques et les résidents situés à l'intérieur du périmètre à l'étude, soit 3 km.

Les observateurs sont de deux types, soit les observateurs fixes et ceux qui sont en mouvement. Les observateurs fixes sont des résidents de deux catégories : ceux qui travaillent à l'extérieur de leur lieu de résidence et ceux qui travaillent sur place comme les agriculteurs. Les observateurs en mouvement sont les usagers des routes qui se dirigent vers leur lieu de résidence, ceux qui sont de passage, ceux qui font la navette quotidiennement vers Magog, ceux qui se dirigent vers un lieu de travail dans d'autres régions et finalement les touristes et plaisanciers qui se rendent au lac Lovering, au sud du site.

Sélection des points et des secteurs d'observation

- Types d'observateurs

Les individus susceptibles de se trouver dans les secteurs d'observation sont généralement en mouvement sur la route 141 ou le chemin de Fitch Bay. Il s'agit d'automobilistes, de motocyclistes, de cyclistes et de piétons, soit la première tranche de population visée. Les résidents de la zone d'étude constituent la seconde tranche de population visée.

- Secteurs d'observation

Pour déterminer les secteurs d'observation, les critères de la position et du mouvement de l'observateur ou de l'utilisateur sont pris en compte de façon à pondérer leur degré de perceptibilité. En résumé, la vision périphérique d'un observateur mobile diminue proportionnellement avec l'augmentation de sa vitesse de déplacement.

- Analyse des points d'observation potentiels

Dix-neuf points d'observation ou ouvertures visuelles potentielles sur le site avaient initialement été déterminés à l'aide des photographies aériennes à l'échelle de 1:17 000 datées du 17 novembre 1996 et de cartes de la région. La topographie, la végétation et les bâtiments ont constitué les éléments pertinents pouvant agir comme cadre visuel ou comme écran. Ces points ont été localisés sur les routes 141 et 247 de même que sur les chemins de Fitch Bay, Benoît et Thomas. Une fois déterminés, ils ont été validés sur le terrain.

- Validation des points et secteurs d'observation

La sélection des points de vue potentiels a également été validée en circulant sur les différentes routes à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et en s'arrêtant à des points fixes sensibles. Au terme des deux visites sur le terrain, la première ayant eu lieu le 25 avril et la seconde le 23 juin 1997, il a été possible de regrouper les 19 points d'observation en six secteurs homogènes (figure 4.23). Ces secteurs, revisités en 2005 sont les suivants :

- secteur 1 : Route 141 : de la Ville de Magog vers le site d'enfouissement (points d'observation A, A1, B, C, D et E);
- secteur 2 : Route 141 : de l'autoroute 55 en direction vers le site d'enfouissement (points d'observation F, G et H);
- secteur 3 : Route 141 : jonction du chemin de Fitch Bay et de la route 141 vers le site d'enfouissement (point d'observation I);
- secteur 4 : Chemin de Fitch Bay vers la route 141 (points d'observation J-K, L et M);
- secteur 5 : Route 247 sud en direction de Magog (points d'observation N, O et R);
- secteur 6 : Chemin Benoît (points d'observation P et Q).

Le secteur 1 se distingue par une faible modulation du sol au niveau de la route, une très grande ouverture sur le paysage agricole, quelques îlots de végétation en avant-plan et des boisés en moyen-plan. Il s'agit d'un paysage typique du secteur périphérique de Magog. Le paysage architectural n'a pas de valeur de rareté ou d'esthétisme particulier par rapport à la région.

Le paysage du secteur 2 est rythmé par l'alternance d'ouvertures sur le paysage agricole et sur le paysage environnant créées par la présence de la végétation.

La topographie est vallonnée et quelques habitations et fermes sont disséminées le long de la route.

À l'intérieur du secteur 3, la route est enclavée dans le paysage en raison de la topographie beaucoup plus accentuée et par la densité de végétation près de la route. En raison de l'ouverture dans le paysage créée par une prairie, l'observateur peut diriger son regard vers le site d'enfouissement. Cependant, ce dernier n'est actuellement pas visible en raison de la dénivellation et de la présence de la végétation.

Le secteur 4 se distingue par une très grande ouverture sur le paysage agricole environnant qui est généralement vallonné et boisé. Une grande percée visuelle vers le Mont-Orford est offerte. Cependant, la végétation au moyen-plan tient lieu

d'écran visuel empêchant de percevoir le site d'enfouissement dans son état actuel. Afin de le démontrer, une photographie a été prise cet automne dans ce secteur (figure 4.24, photo 3). L'endroit où la photo a été prise est illustré à la figure 4.23.

En raison de la topographie très vallonnée, de la présence de sommets, de l'importance de la végétation surtout représentée par des feuillus et de l'aspect architectural intéressant des résidences, le paysage du secteur 5 est l'un des plus agréables de la zone d'étude. Toute percée visuelle vers le site d'enfouissement actuel est impossible des points N, O et R. Ces résidences se situent à environ 1 km du site et à la même altitude. Avec le secteur 6, le point R du chemin Thomas représente l'un des plus hauts sommets des six secteurs d'observation, soit une altitude de l'ordre de 310 m. Une photographie a d'ailleurs été prise à ce point en octobre 2005. Elle est présentée à la figure 4.24 (photo 1).

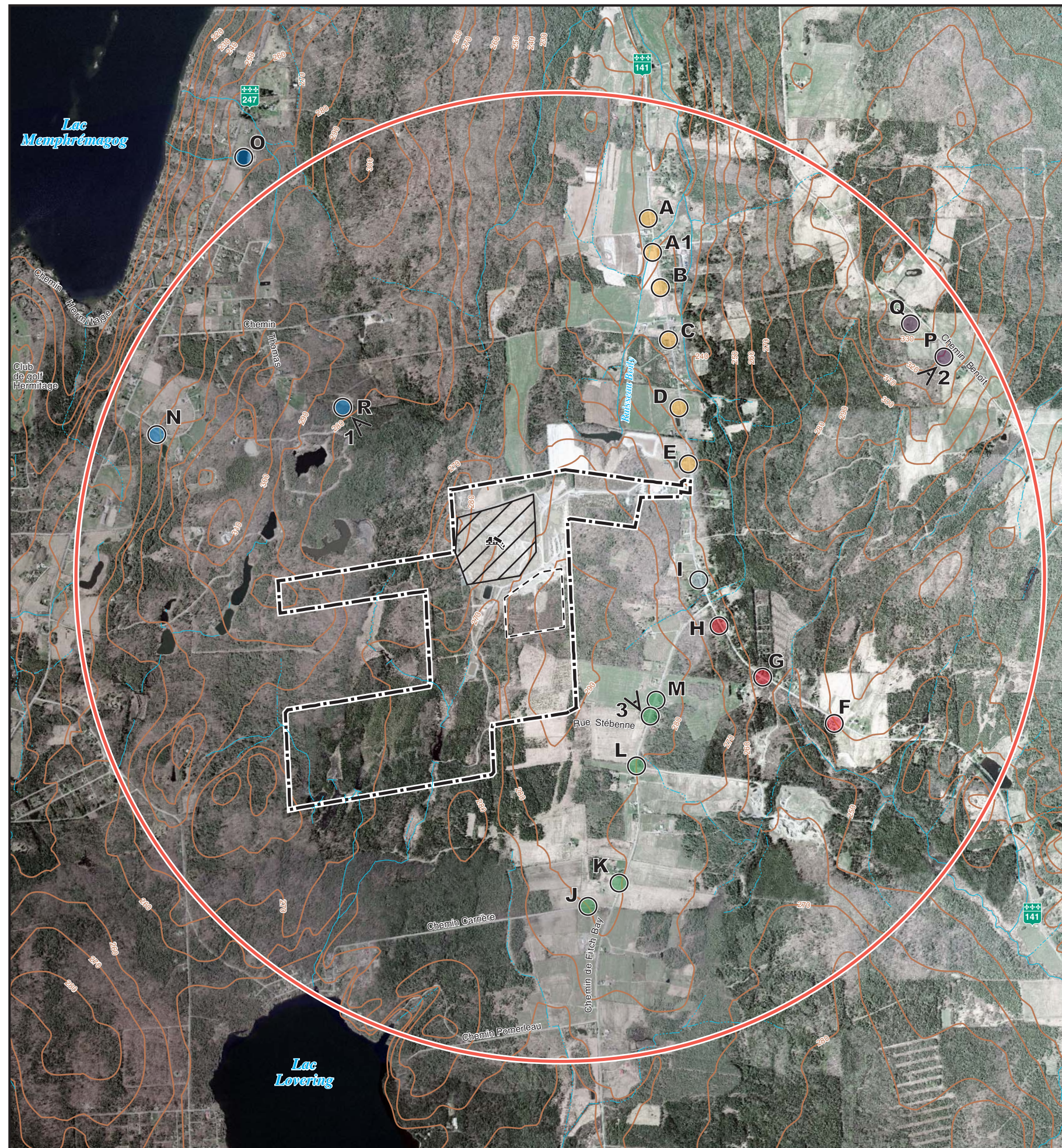
Le secteur 6, très vallonné, offre de très belles percées visuelles sur le paysage environnant. Constituant l'un des plus hauts sommets des six secteurs d'observation, le site d'enfouissement actuel est visible par quelques résidents du chemin Benoît (points P et Q). Aux points P et Q, l'altitude est d'environ 330 m. De par la qualité de ses vues panoramiques, il s'agit du secteur le plus sensible et le plus particulier des six secteurs retenus. Cependant, la perception visuelle du site est faible en raison de la distance de plus de 3 km séparant les observateurs et le site. Une photographie prise de ce secteur au sommet le plus élevé (voir figure 4.24) est également présentée à la figure 4.24 (photo 2).

En résumé, à l'endroit des points P et Q sur le chemin Benoit, le site d'enfouissement Bestan peut être aperçu. Toutefois, la perception visuelle est faible en raison de la distance. De plus, le site existant peut-être facilement confondu avec les parcelles d'utilisation agricole présentes dans le secteur.

4.4 Préoccupations sociales

Waste Management se préoccupe des demandes et inquiétudes du milieu par rapport à l'exploitation de son site d'enfouissement Bestan. Par ailleurs, elle participe socialement à plusieurs activités ou événements régionaux. À l'hiver 2002, elle a aussi mené une démarche spécifique de préconsultation sur les impacts du projet alors envisagé, tel que demandé dans la directive du MENV du Québec. Waste Management a également mené des rencontres sectorielles avec différents groupes environnementaux et économiques de la région en vue de partager les grandes orientations de son plan de développement et recueillir les principales préoccupations des groupes cibles.

Sont présentées ci-après les préoccupations sociales recueillies au cours des préconsultations menées en 2002, dans le cadre du projet de développement du site alors envisagé.



Légende

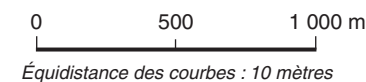
- Secteur 1
- Secteur 2
- Secteur 3
- Secteur 4
- Secteur 5
- Secteur 6
- A** Point d'observation
- 1** Emplacement photo

Hydrographie

- Ruisseau permanent, intermittent

Limites

- Limite de propriété
- L.E.S. existant
- L.E.T. proposé



Réf.: ARBOUR, BERTHIAUME ET BEAUREGARD
Étude d'impact visuel - Octobre 1997
Photos aériennes, Mai 2005

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique Bestan à Magog

Étude d'impact sur l'environnement



SECTEURS ET POINTS D'OBSERVATION — PAYSAGE

DATE : Juillet 2006

FIGURE : 4.23



PROJET : 05-13751



Photo 1 :
 Vue vers le site de Bestan à partir du point d'observation 1
 en date du 8 octobre 2005
 Chemin Thomas



Photo 2 :
 Vue vers le site de Bestan
 à partir du point d'observation 2
 en date du 8 octobre 2005
 Chemin Benoît


 Position approximative
 du L.E.S. existant



Photo 3 :
 Vue vers le site de Bestan
 à partir du point d'observation 3
 en date du 8 octobre 2005
 Chemin de Fitch Bay

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement
 technique Bestan à Magog

Étude d'impact sur l'environnement



VUES VERS LE L.E.S. EXISTANT
 AUX POINTS D'OBSERVATION 1, 2 ET 3

DATE : Juillet 2006

FIGURE : 4.24



PROJET : 05-13751

4.4.1 Création du comité de liaison à la communauté de Memphrémagog

Dans le but de connaître les perceptions de la population à l'égard de ses activités et de sonder son opinion sur le projet de développement du lieu d'enfouissement sanitaire, Waste Management a opté, de 1997 à 2002, pour la mise sur pied du Comité de liaison à la communauté de Memphrémagog. Cette formule lui a permis d'établir des liens directs durables entre des intervenants représentatifs de chacun des milieux de la communauté et d'être au fait des préoccupations de chacun. En recevant les commentaires des intervenants de l'ancienne municipalité du canton de Magog, de la MRC de Memphrémagog, des voisins du site, de la Société de conservation du lac Lovering, du Centre hospitalier et d'hébergement de Memphrémagog, de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford et du MENV du Québec (à titre d'observateur et de personnes ressources), la direction de Waste Management a été en mesure d'apporter des réponses aux questions et parfois des mesures correctives à ses activités pour répondre aux attentes de ces intervenants.

Waste Management a été pro-active en s'adressant à ses voisins immédiats afin de connaître leur questionnement sur ses activités et en leur proposant de contacter leur représentante au sein du Comité de liaison. Cette dernière a signé une lettre qui leur a été destinée (environ une quarantaine de propriétaires) et les a invités à lui faire part de tout commentaire ou question concernant les opérations du lieu d'enfouissement sanitaire Bestan. Dans un autre cas, Waste Management a communiqué avec la même quarantaine de voisins afin de leur expliquer les modes de gestion et de suivi des biogaz, et ce, à la suite des inquiétudes soulevées dans la population de Fleurimont à la suite des évacuations provoquées par cette source de pollution en provenance du site d'enfouissement de la Ville de Sherbrooke. Un appel d'un voisin qui voulait en connaître davantage sur le sujet a été reçu chez Waste Management et il a obtenu toutes les informations qu'il désirait.

Waste Management est la première entreprise de son domaine, en Estrie, à avoir mis sur pied un tel comité de citoyens. Il est à mentionner que la formation de ce comité avait été réclamée par la Société de conservation du lac Lovering dans son mémoire présenté au BAPE dans le cadre de l'audience générique sur la gestion des matières résiduelles tenue en 1996 au Québec.

Lors d'une réunion en décembre 2001, Waste Management a proposé au Comité de participer à la démarche de préconsultation sur l'étude d'impact du projet de développement du site d'enfouissement alors envisagé. Pour la compagnie, la démarche proposée pour la consultation, soit la tenue de trois réunions portant spécifiquement sur le projet et ses impacts, visait à informer la communauté, à connaître les opinions et les préoccupations des participants, à valider et compléter l'évaluation des impacts et à améliorer les divers aspects du projet. Le déroulement

de la préconsultation et des principales préoccupations des membres du comité sont présentés plus loin dans le texte.

4.4.2 Plaintes reçues

Les plaintes déposées par certains citoyens ont été majoritairement reçues au bureau régional du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs du Québec (MENV à l'époque) et à l'Hôtel de Ville de Magog. Ces plaintes étaient pour la plupart verbales et concernaient principalement les opérations quotidiennes du lieu d'enfouissement. Autant les intervenants du MENV que ceux de la municipalité de Magog ont transmis ces plaintes à la direction de Waste Management. Cette dernière a démontré une écoute active à l'égard des plaintes et a posé les gestes nécessaires pour tenter de donner satisfaction aux plaignants.

Les plaintes qui ont été déposées avaient souvent trait aux poussières émises par les véhicules au moment du transport des déchets, au bruit des camions tôt le matin, à la circulation en général, aux débris parfois échappés par les véhicules et aux coups de fusils en provenance du site. Des craintes ont également été exprimées quant à la détérioration de la qualité de l'eau potable en provenance de la nappe phréatique qui alimente les puits du voisinage et quant à la qualité des eaux à la sortie de la filière de traitement qui étaient auparavant rejetées au ruisseau en direction du lac Lovering.

Des réponses et des mesures correctives, lorsque cela s'avérait nécessaire, ont été apportées dans chacun des cas mentionnés précédemment. Le personnel du site Bestan a procédé à l'épandage de calcium sur le chemin menant au site afin de limiter considérablement les émissions de poussières.

En ce qui a trait au bruit matinal des camions qui quittent pour amorcer leur journée de travail, la direction de l'entreprise a émis une directive sévère à ses chauffeurs, dont le départ a été fixé au plus tôt à 5h30.

En ce qui concerne la qualité des eaux souterraines, les propriétaires de puits privés ont été informés, en février 2002, par la Direction de la Santé publique que les teneurs des paramètres analysés (BPC, dioxines et furannes chlorés et composés organiques volatils) par le MENV, à la suite de l'étude des sources de contamination des lacs Magog, Lovering et Massawippi, sont largement inférieures aux recommandations les plus sévères relativement à l'eau potable.

À la suite des inquiétudes de la population quant au rejet des eaux traitées au fossé en direction du lac Lovering, Waste Management a décidé de cesser cette pratique malgré le fait que le *Règlement sur les déchets solides* était respecté. En effet, depuis août 1997, les eaux de lixiviation prétraitées sont transportées et traitées hors site chez Envirosite dans le Technoparc de Sherbrooke.

Les bruits de carabine provenaient quant à eux du pistolet de départ utilisé pour faire fuir les goélands qui se posent sur le site.

L'annexe H regroupe la correspondance disponible, laquelle montre l'engagement de Waste Management à l'égard des préoccupations sociales de la communauté.

4.4.3 Engagement social

Waste Management contribue régulièrement à différents événements organisés dans la région. L'entreprise a entre autres participé financièrement à l'organisation de la Traversée internationale du lac Memphrémagog, à la Fête des neiges de Magog, au Gala des bénévoles de Magog, au Tour du lac Memphrémagog à vélo, pour ne nommer que ceux-là. La compagnie a appuyé également des organismes comme les Cantonniers de Magog et le Club Optimiste. Waste Management a soutenu des initiatives environnementales comme les opérations de récupération de papier et de carton de la fondation du Centre de Formation en Entreprise et en Récupération (CFER) et de réemploi comme la campagne de collecte de vêtements usagés menée par l'organisme Récupex. Waste Management a collaboré également à différentes campagnes de nettoyage de l'environnement, entre autres, celles de Recyclo-Scout de Saint-Élie d'Orford et de l'AMRAC (Amis du marais de la rivière aux Cerises). Plus récemment Waste Management a soutenu le programme Freecycle en subventionnant la traduction française du site Internet et en faisant la promotion de ce mode d'échange des matières réutilisables. Freecycle est un programme d'échanges de biens mis en disponibilité sur Internet, favorisant le réemploi des matières.

4.4.4 Préconsultation sur l'étude d'impact

Tel que mentionné précédemment, Waste Management a organisé, à l'hiver 2002, une démarche de préconsultation sur l'étude d'impact du projet de développement du site d'enfouissement alors envisagé. Cette préconsultation a été tenue auprès du Comité de liaison à la communauté de Memphrémagog élargi à d'autres intervenants, dont des groupes environnementaux.

4.4.4.1 *Déroulement de la préconsultation*

Les membres du Comité de liaison avaient été invités à prendre connaissance des renseignements et des documents remis, à donner leur avis sur les contenus et sujets, ainsi qu'à relayer l'information auprès de leurs organismes ou réseaux. Le rapport de l'étude d'impact, dans sa version fournie au MENV du Québec en novembre 2000, a été remis aux participants au début du processus, en précisant que ce document étant préliminaire et sujet à modifications. Trois réunions ont été tenues durant l'hiver 2002. Elles ont porté respectivement sur :

- le promoteur, la description du projet et la justification de ce dernier par une analyse des besoins;
- les techniques d'aménagement et d'opération du site bioréacteur;
- la révision de l'évaluation des impacts, ainsi que des mesures d'atténuation.

Des documents d'information faisant la synthèse des sujets abordés lors des rencontres avaient été fournis aux participants avant ces dernières. À chaque rencontre, des représentants de Waste Management et des experts techniques associés au concept du futur projet de développement ont introduit les échanges par des présentations visuelles. Les réunions ont été animées par un professionnel de la communication environnementale recruté par Waste Management. Des comptes-rendus des rencontres ont été produits et approuvés par les participants. Ils reflètent les contenus des échanges. Les activités reliées à la consultation sont décrites au tableau 4.26. Les documents remis aux participants sont énumérés au tableau 4.27.

Tableau 4.26 Activités reliées à la préconsultation

17 décembre 2001	Réunion régulière du Comité de liaison à la communauté de Memphrémagog Présentation du processus de préconsultation
21 décembre 2001	Lettre d'invitation à participer à la préconsultation
1 ^{er} février 2002	Annonce publique de la préconsultation (conférence de presse) 1 ^{ère} réunion du Comité de liaison élargi : le projet et son promoteur
22 février 2002	2 ^e réunion du Comité de liaison élargi : l'étude des besoins, l'aménagement et le mode d'exploitation
27 mars 2002	3 ^e réunion du Comité de liaison élargi : l'évaluation des impacts
2 mai 2002	Remise du rapport de préconsultation
10 mai 2002	Présentation publique des résultats (conférence de presse)

Tableau 4.27 Documents remis aux participants

Étude d'impact sur l'environnement	Rapport principal, version révisée, Projet de développement du lieu d'enfouissement sanitaire de canton de Magog, novembre 2000.
Fiches d'information sur le projet de développement du lieu d'enfouissement de canton de Magog	<ol style="list-style-type: none">1. Le processus de préconsultation2. L'entreprise et son projet3. L'étude des besoins4. L'aménagement et le mode d'exploitation du futur site5. Le milieu et les impacts
Comptes-rendus des réunions	Première réunion : 1 ^{er} février 2002 Deuxième réunion : 22 février 2002 Troisième réunion : 27 mars 2002
Rapport de préconsultation de l'étude d'impact	2 mai 2002

4.4.4.2 *Composition du Comité*

Pour les fins de la démarche de préconsultation sur l'étude d'impact du projet de développement du lieu d'enfouissement technique de Magog, la composition régulière du Comité de liaison à la communauté de Memphrémagog a été élargie à d'autres organismes et citoyens du voisinage concernés par le projet. Ainsi, le Comité de liaison dit élargi a réuni :

- deux représentants d'organismes environnementaux;
- trois citoyens (voisins et résidant de la MRC);
- une représentante du milieu de la santé;
- trois représentants du milieu des affaires;
- trois représentants du milieu municipal.

Un représentant du MENV du Québec et trois représentants de la compagnie Waste Management ont aussi assisté aux rencontres, à titre de personnes ressources.

Certains membres réguliers du Comité se sont retirés pour la durée de l'exercice de préconsultation. C'est le cas du représentant de la Société de conservation du lac Lovering et de celui de la MRC de Memphrémagog. D'autres organismes et certains citoyens invités à se joindre au Comité ont refusé de participer, soit quelques

voisins du site, l'organisme Memphrémagog Conservation, le Comité touristique du CLD de Memphrémagog, le Département de santé publique de l'Estrie et les scientifiques à la Maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke.

Au début de ses travaux, le Comité a convenu de tenir ses réunions de façon privée sans que les représentants des médias puissent y avoir accès. Le Comité a néanmoins accepté que les journalistes soient informés des résultats de la préconsultation, une fois celle-ci complétée. Malgré cette réserve, les médias se sont grandement intéressés au processus. Les refus de certains organismes invités ont fait l'objet de reportages. Le contenu de l'étude d'impact soumise aux participants pour évaluation a aussi été commenté par les médias.

Les rencontres de préconsultation ont donné lieu à des échanges entre les participants et les représentants de la compagnie Waste Management. Plusieurs préoccupations ont été exprimées sous forme de questions adressées à Waste Management. Les participants ont aussi apporté leurs commentaires sur le projet et le contenu de l'étude d'impact. Ces préoccupations sont regroupées en fonction des sujets abordés lors des rencontres et présentés dans les comptes-rendus correspondants.

4.4.4.3 Échanges en réunions

Rencontre 1 : Le processus de préconsultation Le projet et le promoteur

Cette première réunion a permis d'aborder les aspects généraux du projet. Certains échanges ont aussi porté sur le processus de préconsultation et le rôle des participants. Les liens entre le projet de Waste Management et l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles par la MRC de Memphrémagog ont aussi retenu l'attention des participants.

Rencontre 2 : L'étude des besoins L'aménagement et le mode d'exploitation du futur site

La deuxième rencontre a porté davantage sur les aspects techniques du projet, ainsi que sur sa justification. Des préoccupations ont été exprimées notamment sur les conséquences de la proposition d'exploiter le site avec la technique du bioréacteur. Les questions habituellement soulevées par de tels projets ont aussi été posées : possibilité de contamination des eaux, étanchéité du L. E. T., captage des biogaz et place de la récupération en gestion des matières résiduelles.

Rencontre 3 : Le milieu et les impacts

La rencontre sur l'évaluation des impacts a été l'occasion d'une remise en cause de l'appréciation de ceux-ci tels que présentés dans le rapport de novembre 2000. Plusieurs questions ont été soulevées sur la méthode et l'approche pour établir la pondération des impacts qui est apparue aux participants grandement sous-estimée dans l'étude.

Dans l'ensemble, les participants ont manifesté leur désaccord général avec l'évaluation des impacts. Ces derniers leur apparaissent beaucoup plus sévères que ceux évalués et présentés dans le rapport de novembre 2000.

4.4.4.4 Principales préoccupations

Sur la base des échanges, lors de ces trois réunions, un résumé des principales préoccupations exprimées par les participants, à travers leurs questions et leurs remarques, est présenté au tableau 4.28. Les détails sur les préoccupations soulevées au cours de chacune de ces réunions sont présentés au rapport de préconsultation sur l'étude d'impact (annexe I).

4.4.4.5 Rencontres sectorielles

Parallèlement aux préconsultations tenues en février et mars 2002, Waste Management a également rencontré différents intervenants économiques et environnementaux de la région en vue d'échanger avec eux sur les grandes orientations du plan de développement proposé par l'entreprise au site Bestan.

En général, les rencontres se sont déroulées de façon harmonieuse et ont été l'occasion pour les intervenants de poser de nombreuses questions techniques sur le projet. Ces rencontres ont permis aux groupes rencontrés d'avoir une meilleure compréhension du projet, et une certaine ouverture par rapport aux technologies proposées, a été notée chez la plupart des intervenants.

Tableau 4.28 Principales préoccupations sur le projet de développement du L.E.T. Bestan à Magog

Sujets	Préoccupations
La préconsultation	Réserves sur l'utilité Opposition au projet Place dans l'étude d'impact
Le volume de déchets	Demande trop élevée (300 000 tonnes) Possibilité de diminuer Respect du « droit de regard » de la MRC
Le plan de gestion des matières résiduelles	Intégration du projet au plan Priorité du plan de la MRC Examen du projet après l'adoption du plan Soutien à la récupération
Le site du projet	Choix contesté pour l'agrandissement Fermeture possible Durée de vie envisagée Autres sites possibles Coûts d'un nouveau site
L'aménagement du site	Étanchéité des membranes Solidité et durée des membranes Grandeur et volume des cellules Résistance des matériaux et efficacité du drainage Surélévation excessive
Le bioréacteur	Compétition au compostage Début de récupération des biogaz Effets sur les coûts d'enfouissement Besoins élevés d'eau Mesures en cas de pannes
La qualité de l'eau	Les effets sur les puits du voisinage Le traitement des eaux de surface et de lixiviation Le dépassement des normes des eaux de surface
Les biogaz	Efficacité du captage Suffisance des matières organiques
Les risques à la santé	Affirmations erronées Risques significatifs
Les nuisances (bruit, circulation, etc.)	Problèmes liés au transport (danger pour les usagers, déchets sur les routes) Bris des infrastructures routières Bruit en dehors des heures officielles d'opérations Présence des goélands Bruit des camions
L'évaluation	Sous-estimation générale Absence d'étude des préoccupations sociales
La fermeture	Durée du suivi Suffisance des fonds accumulés

4.4.5 Compte rendu de la consultation publique sur le projet de plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Memphrémagog

Lors de la consultation publique sur le projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Memphrémagog, qui a eu lieu en septembre 2002, l'enfouissement des déchets faisait l'objet d'un grand nombre de préoccupations (Commission de consultation nommée par le Conseil de la MRC, 2002). La compagnie Waste Management proposait alors d'entreprendre un projet de démonstration d'une technologie de traitement biologique des résidus ultimes et d'installer des infrastructures de gestion des matières résiduelles sur sa propriété de Magog. Au moment de ces consultations publiques, le projet de Waste Management comportait un lieu d'élimination avec une capacité de 150 000 t/a. Ce projet s'inscrivait dans une volonté de partenariat avec la MRC pour la mise en œuvre du PGMR.

Parmi les différentes associations et les citoyens, qui présentaient un mémoire ou une communication, plusieurs ont exprimé des réticences envers le projet Bestan, et certains, face à l'implication du site d'enfouissement actuel dans la contamination de certains plans d'eau de la MRC. Deux pétitions, réclamant la fermeture du site actuel et un nouvel emplacement pour les déchets à venir dans un endroit sécuritaire, ont d'ailleurs été déposées à cet égard. Différentes positions ont été exprimées concernant le choix de l'emplacement d'un nouveau site d'enfouissement. Alors que certains groupes et individus se prononçaient en faveur d'un futur site sur le territoire de la MRC, localisé à l'extérieur de ses principaux bassins versant, d'autres considéraient qu'il pourrait être situé dans une autre MRC.

La nécessité de rechercher un site alternatif en concertation avec les autres MRC de l'Estrie a été invoquée. On proposait que la MRC de Memphrémagog poursuive sa collaboration avec les MRC voisines pour évaluer leurs besoins et leur ouverture à recevoir des matières résiduelles provenant des autres MRC.

La fréquence du transport routier associé à l'enfouissement a aussi été identifiée comme un irritant pour la population vivant à proximité.

Plusieurs questions liées à l'enfouissement ont été soulevés concernant les conséquences, pour le site à venir, de limiter la quantité de déchets à y enfouir; les coûts des déchets s'ils étaient exportés; l'emplacement d'un futur site dans la MRC; la durée de vie d'un site en fonction des objectifs de réduction des déchets; l'importance d'être informés des nouvelles technologies.

La grande majorité des intervenants entendus se sont prononcés en faveur du droit de regard sur la quantité de déchets à enfouir sur le territoire de la MRC. Plusieurs d'entre eux se sont, de plus, prononcés fermement contre l'importation de déchets dans la MRC.

Les représentants de Waste Management ont pour leur part soulevé l'incohérence existante entre le fait de refuser les résidus provenant des MRC environnantes pour l'élimination et celui d'en exporter une partie chez elles. La mise en place d'une cohésion entre les plans de gestion des matières résiduelles des MRC de l'Estrie s'avère essentielle.

Lors de ces journées de consultations, qui ont eu lieu le 7 et le 30 septembre 2002, il y a eu au total 24 inscriptions (représentants d'organisations ou citoyens présentant un mémoire ou une communication), 19 mémoires de déposés et 132 personnes dans l'assistance.

4.5 Enjeux environnementaux et sociaux

4.5.1 Principaux enjeux environnementaux

Les principaux enjeux environnementaux de la zone d'étude restreinte sont, du point de vue physique, les impacts potentiels sur les plans et cours d'eau situés sur la propriété de Waste Management ou à proximité. Les plans et cours d'eau concernés sont le lac Lovering, le ruisseau sans nom alimentant ce lac, l'étang aux Castors et le ruisseau Boily alimentant la rivière Magog. La zone humide située au sud-ouest de la propriété est aussi à signaler puisque, selon le règlement de zonage de la ville aucune construction ou ouvrage, aucun remblai, déblai ou excavation de sol et aucune fosse ou installation sceptique ne peut être effectué à l'intérieur des milieux humides et dans la bande de protection de 15 m située en bordure de ceux-ci. Par surcroît, le schéma d'aménagement révisé prévoit une bande de protection de 10 m autour de ces milieux humides. L'érablière exploitée et les vergers à l'est du site doivent également faire l'objet d'une attention particulière.

Un autre enjeu important concerne l'impact potentiel du projet sur la qualité de l'eau souterraine. L'eau souterraine en provenance de la propriété de Waste Management s'écoule soit vers le nord-est ou vers le sud-ouest. Vers le nord-est, l'eau souterraine fait résurgence au voisinage de l'étang Pagé ou dans des fossés situés au nord du site. Dans le cadre des réunions du Comité de liaison, l'étude de la qualité chimique des eaux a été discutée, et l'entreprise a confirmé que le site Bestan ne cause aucun changement de qualité aux puits situés au nord-est et qu'il est donc sans danger pour la santé publique, tel que publié par le MENV et la direction de la Santé publique. Vers le sud-ouest, l'eau souterraine fait résurgence dans les fossés situés sur la propriété de Waste Management en amont de l'étang aux Castors. Il est important de rappeler que le projet à l'étude concerne une partie de la propriété dont le drainage se fait vers le sud-ouest et que la conception des cellules d'enfouissement proposée permettra d'assurer la protection de l'eau souterraine. Waste Management a également démontré sa capacité de mettre en place des mesures complémentaires en vue d'augmenter la sécurité environnementale du site.

Selon l'étude réalisée par Dessau-Soprin (novembre 2000) et la délimitation des bassins de drainage effectuée par les agences gouvernementales, il n'existe aucun lien hydraulique pour l'eau de surface entre le site Bestan ou du L.E.T. proposé et le lac Massawippi. De plus, sur la base des études hydrogéologiques effectuées au site, il n'existe aucun lien hydraulique pour que l'eau souterraine en provenance du site atteigne le bassin de drainage du lac Massawippi.

Du point de vue faunique, bien qu'aucun habitat essentiel ni espèce menacée n'ait été inventorié dans la zone d'agrandissement, il faut noter la présence du cerf de Virginie et de l'orignal sur la propriété et d'une héronnière à proximité. La faune ichtyenne du lac Lovering représente également, une ressource à considérer, notamment pour les amateurs de pêche sportive.

4.5.2 Principaux enjeux du milieu humain

En ce qui a trait au milieu humain, la présence d'une vingtaine d'habitations à l'intérieur d'un rayon d'un kilomètre des limites du projet est à signaler.

Ces dernières se trouvent le long de la route 141, en bordure du chemin Thomas à l'ouest et le long du chemin de Fitch Bay au sud-est. La présence de terres agricoles au nord et au sud du site, de l'érablière exploitée, du verger et des zones potentielles d'exploitation forestière sur la propriété de Waste Management et à proximité doit également être prise en compte.

Les puits privés, soit ceux situés dans l'axe de la direction d'écoulement des eaux souterraines au nord-ouest, doivent être considérés dans l'évaluation des impacts du projet. Les nuisances reliées au bruit et à la circulation constituent également des enjeux sociaux majeurs. Ces nuisances anticipées ont d'ailleurs été soulevées par la population au cours de la démarche de préconsultation. Elles concernent principalement les dangers liés au transport des matières résiduelles, le bris des infrastructures routières, le bruit des camions, le bruit hors des heures d'opération au site Bestan, les odeurs, les déchets volants et la présence des goélands.

Le paysage de collines et de vallées de la zone d'étude restreinte est typique de la région de l'Estrie. Certains secteurs offrent des vues panoramiques de grande qualité esthétique sur le paysage environnant. Actuellement, le site d'enfouissement est visible seulement du chemin Benoît. Une distance d'un peu plus de 3 km sépare les observateurs du site Bestan. Les modifications au paysage environnant et l'impact visuel sont des éléments d'enjeux sociaux qui doivent être pris en considération.

Outre les préoccupations liées aux nuisances et aux aspects techniques du projet, la présentation elle-même du projet constitue un enjeu sociopolitique. En effet, les discussions entourant le projet sont l'occasion, outre de soulever et de discuter des craintes de la part des citoyens et des villes, mais également de débattre d'une

manière plus globale de la gestion d'ensemble des matières résiduelles avec les enjeux techniques, sociaux, politiques et économiques impliqués.

D'une manière synthétique il est possible de considérer lors de l'évaluation des impacts et de l'examen du projet, les questions soulevées lors de la préconsultation telles que :

- le tonnage annuel acceptable en regard des orientations régionales en termes de gestion des matières résiduelles;
- la confiance en la technologie proposée au plan technique et vis-à-vis ses impacts environnementaux et les nuisances potentielles;
- l'existence ou non de risques à la santé découlant des activités du projet.

4.5.3 Les enjeux sociopolitiques

Outre les préoccupations liées aux nuisances et aux aspects techniques, la nature même du projet crée une série d'enjeux sociopolitiques. En effet, les débats entourant le projet sont l'occasion outre de soulever et de discuter des craintes de la population et également de débattre d'une manière plus globale de la gestion d'ensemble des matières résiduelles avec les enjeux techniques, sociaux, politiques et économiques impliqués.

Sur la base des questions soulevées lors de la préconsultation et en référence aux projets similaires examinés récemment par le BAPE, il est possible d'identifier un ensemble d'enjeux sociaux qui sont pris en considération par Waste Management autant que pour la conception de son projet que pour son opération.

4.5.3.1 *L'opposition générale aux sites d'enfouissement*

L'opposition à de nouveaux sites d'enfouissement ou à l'agrandissement des sites actuels est une constante qui s'applique à la presque totalité des projets.

Cette opposition est un phénomène social qui présente une grande constance. Les médias rapportent ces mouvements de résistances qui s'appuient essentiellement sur les mêmes causes. Les titres des reportages à ce sujet réfèrent à des notions qui suscitent l'attention et mobilisent les lecteurs : «régions poubelles», «risques de cancers près des dépotoirs», «dangereux pour les fœtus», «importation de déchets», «pas dans ma cour», «l'appétit des promoteurs», etc. Le projet de Bestan de Waste Management est touché par cette réalité sociale.

Un certain nombre de projets de L.E.T. ont été examinés par le BAPE depuis les dernières années. Un recensement des plus récents projets d'établissement ou d'agrandissement de L.E.S. existants fournit des indications sur les difficultés et les résistances dans le développement de sites d'enfouissement. Les préoccupations

exprimées ont porté sur la qualité de vie (tranquillité, sécurité, bruit, qualité de l'air, qualité des eaux), sur les générations à venir, sur la conservation du patrimoine naturel et sur le maintien des activités en place (agriculture, agrotourisme, propriétés individuelles). La justification est examinée en regard du Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles, des PGMR, de la gestion régionale et des besoins sur le territoire. L'acceptabilité sociale est présentée comme un enjeu significatif. Les technologies d'aménagement et d'opération (hydrogéologie, eaux souterraines, lixiviats, biogaz, contrôle, suivi et surveillance), de même que les impacts (boisés, espèces, circulation, transports, bruit, sécurité, paysages, retombées économiques, valeur des propriétés) sont discutés.

L'analyse des rapports du BAPE sur des projets comparables de L.E.T. fait ressortir plusieurs points communs. Les mêmes préoccupations et objections des citoyens reviennent d'un projet à l'autre :

- le maintien de la qualité de vie et de la valeur des propriétés;
- les effets des opérations sur les activités voisines (tourisme, agriculture, etc.);
- les nuisances appréhendées (santé, bruit, odeurs, poussières, paysage), la circulation des camions étant la principale préoccupation (nombre, vitesse, sécurité, dommages aux routes);
- les risques de contamination des eaux souterraines;
- le contexte régional de gestion des matières résiduelles (pratiques de récupération, provenance de matières résiduelles de l'extérieur).

4.5.3.2 *L'opposition estrienne au projet*

De façon générale, des questions analogues interviennent dans les échanges sur le projet Bestan à Magog. Une insistance particulière est observée sur les sujets suivants :

- le volume annuel de résidus acceptable en regard des orientations régionales en gestion des matières résiduelles;
- l'absence de confiance à la sécurité technique des aménagements pour l'environnement et la santé;
- l'existence potentielle d'impacts environnementaux et de risques à la santé.

Les risques à la santé sont aussi parmi les principales craintes des populations et des personnes exposées aux conséquences des sites d'enfouissement. Pour cette raison, les institutions de santé publique ont cherché à donner l'heure juste sur ces questions. Les documents publiés par les organismes de santé servent aujourd'hui de références crédibles dans les débats sur la gestion des déchets. Dans le cas de

l'enfouissement, les risques sont liés à la contamination des eaux, aux biogaz et à la contamination des sols. Les experts en santé proposent aussi des modes de gestion sécuritaire de ces risques.

La vocation écotouristique de la région, combinée à la présence de groupes environnementaux et de protection de la nature bien organisés et compétents, conduisent fortement à la remise en question de la pertinence de la localisation du site.

L'Estrée est le creuset d'un mouvement environnemental ayant à son crédit de nombreux gestes d'opposition et des luttes mémorables contre des projets très divers : lignes hydroélectriques et de gaz naturel, projets industriels, protection des lacs, etc. D'importants porte-parole des opposants à l'enfouissement y font pression pour une gestion plus environnementale. Des auteurs de livres écologiques, des écologistes militants, des promoteurs du compostage, ont tissé des liens stratégiques avec les mouvements nationaux et les médias qui en véhiculent les revendications.

L'opposition à l'agrandissement du site d'enfouissement de Magog a aussi un long historique, ponctué de pétitions, de débats médiatiques et de prises de positions dans plusieurs tribunes publiques. Cette opposition au site de Magog s'est plus également manifestée lors des consultations publiques sur les options d'élimination des déchets tenues par la MRC de Memphrémagog.

Dix-neuf individus et organismes ont présenté des positions sur le volet d'élimination du plan d'action pour la gestion des matières résiduelles de la MRC de Memphrémagog. Ces positions réfèrent directement au projet de développement du site Bestan et donnent des indications précises sur l'opposition en place.

Les principaux motifs d'opposition et les préoccupations des citoyens peuvent être recensés dans les mémoires : les orientations du plan de gestion des matières résiduelles à venir par la MRC, les exigences de la régionalisation, l'importation des déchets, la localisation en amont du bassin versant, la contamination des lacs, les impacts environnementaux futurs et la présence d'une multinationale privée comme promoteur.

La MRC de Memphrémagog a fait une étude du volet «élimination» dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles. Cette étude, réalisée par Chamard et Associés, a permis de quantifier l'évolution de la production de déchets dans la région et l'effort de récupération sur la base de la mise en œuvre de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*. Référant précisément à l'agrandissement du site, l'étude mentionne qu'il s'agit de la solution la plus avantageuse sur le plan économique et sécuritaire au plan environnemental.

La nécessité de la consultation des citoyens sur cette option est cependant soulignée. Enfin, un cheminement est proposé pour que le PGMR de la MRC puisse être utilisé comme intrant dans le débat sur l'enfouissement.

4.5.3.3 *Les références socioculturelles*

Les raisons d'opposition aux sites d'enfouissement, soit les facteurs déterminants de la perception des risques par la population, sont bien connus et reproductibles d'un projet à l'autre. Les études de cas démontrent qu'elles sont reliées aux références personnelles des individus, aux effets perçus et à l'évaluation de la gestion d'un projet. Ces facteurs, connus sous le nom d'un chercheur qui en a fait la typologie, les facteurs COVELLO, sont les suivants :

- références personnelles : compréhension du sujet, degré d'exposition, capacité de contrôle, influence sur les choix, confiance (aux institutions et aux technologies);
- effets perçus : gravité, durée, portée, réversibilité, maladies induites;
- évaluation de la gestion : capacités des décideurs, incertitudes scientifiques, équité sociale, considération des populations sensibles.

Certains impacts de tels projets sont qualifiés de psychosociaux par les spécialistes de la santé publique. Les impacts psychosociaux des sites d'enfouissement touchent les individus, leurs réseaux sociaux et la communauté. La perception des risques et la résistance sociale leur sont intimement reliés. Les sentiments sont multiples : injustice sociale, dévalorisation, crainte, méfiance, etc. Ces impacts psychosociaux seraient aussi dus à l'anxiété créée par la perception des risques à la santé et de la diminution de la qualité de vie.

L'ensemble de ces raisons et perceptions socioculturelles compte ainsi parmi les enjeux sociaux incontournables qui méritent considération dans la conception de projets d'enfouissement et dans l'évaluation de leurs impacts.

